

2



Curtil Sous Buffières



0



0

6



Mairie de Curtil sous Buffières 71520 Tél. / fax : 03 85 50 26 66
commune.curtil@wanadoo.fr

Secrétariat : Mercredi 9 h. à 12 h. & Vendredi 14 h. à 17 h.

Mot du maire

La couverture du bulletin présente une fertilité d'évènements conviviaux traversant la vie communale. Ces moments récréatifs ponctuant Curtil en cours d'année sont la signature visible d'un important travail d'équipe concret réalisé par des investissements personnels discrets et une recherche d'équilibre budgétaire dans l'intérêt du bien commun.

2005 a déposé sa marque à Curtil par l'aboutissement de 2 réalisations communales majeures pour la municipalité.

Tout d'abord en début d'année, l'aménagement du bâtiment communal et le déplacement de la mairie dans l'ancienne salle de classe ; cette nouvelle organisation de l'espace au rez de chaussée du bâtiment donne satisfaction à tous les utilisateurs et fait l'admiration des visiteurs.

Puis l'année se termine sur l'achèvement de l'assainissement collectif de l'ensemble des résidences où techniquement un raccordement est possible au réseau séparatif des eaux usées pour un traitement naturel des effluents par lagunage. Ainsi un travail entrepris par différentes municipalités et suivi particulièrement par Michel Mazille sur plus de dix ans, hisse Curtil au rang des communes les plus avancées du département dans ce domaine.

La commune doit non seulement faire face à ses obligations matérielles et administratives traditionnelles mais doit se soumettre au rythme de vie des différentes structures syndicales et d'intercommunalité sans lesquelles différents services ou équipements ne pourraient être servis aux habitants (*eau, électricité, ordures ménagères, vie scolaire, etc...*). C'est ainsi que durant les prochains mois la municipalité est appelée à se pencher tant sur l'aménagement des chemins de randonnées que sur l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques aux abords de la mairie et de l'église.

Tout projet ou réalisation ne peut se concrétiser que par la volonté d'une équipe municipale solidaire et engagée. Ne pouvant participer à la totalité de la vie municipale, je remercie les Adjoints et Conseillers qui prennent beaucoup sur leur temps personnel pour apporter leur contribution, parfois indispensable, lors de la réalisation de travaux ou pour représenter la commune en diverses réunions.

A chaque habitant de Curtil, au nom de la Municipalité, je présente tous mes vœux de belle et heureuse année, je souhaite particulièrement une bonne santé à chacun.

Bernard Durupt



Marianne, quand tu nous tiens

2005 commença par la fête, l'organisation du traditionnel repas des maires échoua, pour 2005 à notre commune le 28 janvier, Les maires du canton s'invitent, hors ligne budgétaire « mission réception » du budget des communes une fois l'an à un repas. Cette tradition est l'opportunité, notamment pour les conjoints ou les adjoints invités, de connaître les pairs du maire.

L'ordre des communes organisatrices de cette convivialité gastronomique annuelle est défini en fonction de la population des communes du canton, ainsi Cluny a débuté, puis l'organisation s'est poursuivie sur les autres communes selon l'ordre décroissant du nombre d'habitants. Après Curtil, encore quelques communes, puis le tour du canton sera bouclé et reprendra, si la tradition perdure, par Cluny. C'est dire que cet honneur ne reviendra théoriquement à Curtil que dans 24 années, à moins que la population augmente subitement ce qui ferait gagner quelques rangs à la commune et rapprocherait les sessions de repas des maires à Curtil.

La municipalité de Curtil a offert l'apéritif à tous ces fils et filles de Marianne et Monsieur le Conseiller Général les bulles pétillantes au dessert.

Puis s'en vient, par la belle matinée ensoleillée du samedi 5 février l'inauguration de l'aménagement du bâtiment communal. Le soleil radieux sur notre village émergeant de la mer de brume sur les vallées environnantes, l'éclat du nouvel espace communal ainsi que le rassemblement des habitants réunis pour de cette réalisation firent découvrir aux élus invités des communes voisines encore voilées, la prodigieuse sensation de l'instant unique de la victoire sur la morosité. Ce jour là Curtil fit des envieux.

Sur la photo en couverture du bulletin, derrière Laurie Bouchot, benjamine de la commune présente au moment de l'inauguration, nous remarquons de gauche, à droite Messieurs J.L. Fonteray, Conseiller Général, B. Durupt, Maire de Curtil, G.Voisin, Député de Saône et Loire et R. Rolland, président de la Communauté de Communes du Clunysois. Avec de bons yeux il est possible de distinguer en arrière entre J.L. Fonteray et B. Durupt Monsieur Lhuillier, Percepteur de Matour (*trésorerie dont notre commune dépend*), au dessus de la tête de Laurie Monsieur Broyer, architecte du cabinet HRA (Habitat Rural et Architecture) conseil et chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux.

Repas des aînés

Les travaux du bâtiment communal ayant quelque peu perturbé l'organisation sociale habituelle de la commune, le repas offert par le CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*) aux résidents permanents ayant au moins 65 ans a dû attendre l'arrivée des bourgeons, ce déplacement dans le temps ne réduisit pas pour autant la bonne humeur et la convivialité partagée.

Rando des fours à pain

Comme chaque 1^{er} mai, la traditionnelle randonnée pédestre des fours à pain organisée par Curtil Fêtes et Loisirs a fait marcher sur nos sentiers un ruban humain de 200 personnes.

Vient voir les comédiens...

Fin juin, l'été vient à peine de frapper à la porte de la campagne encore toute parfumée des effluves de foin que déjà s'installent sur la place du village saltimbanques et autres baladins, dans le cadre des représentations itinérantes des « Tournées Tréteaux » de l'Office Municipal de la Culture de Cluny et dont Curtil a été choisi pour une adaptation en plein air de la pièce « L'intervention » de Victor Hugo. Les « Tournées Tréteaux » ne viennent dans les communes, qui veulent bien les accueillir, que tous les 2 ans. Donc en ce qui nous concerne le prochain spectacle organisé dans ce cadre n'aura lieu qu'en 2007.

Et là, c'est la fête

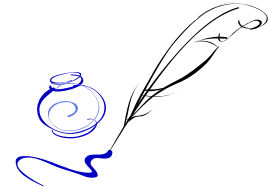
7 août, la fête au village, reine de l'été, et son célèbre festival de l'humour poursuivi par la non moins célèbre entrecôte charolaise. Si le déroulement de la fête est une réussite, les préparatifs n'en demeurent pas moins, comme en témoigne la photo en couverture de bulletin, un véritable rite initiatique pour les plus jeunes de la communauté villageoise découvrant en ces circonstances un passage vers l'autonomie individuelle et collective sous l'œil aguerrri d'aînés venant de léguer à toute une génération un bel exemple de vivacité et d'entrain ; Curtil territoire de la transmission des valeurs.

Et pour terminer l'année en beauté

L'élan festif se tasse durant l'automne pour reprendre en décembre avec un spectacle des humoristes charolais « Dédé et Dédé » organisé par Curtil Fêtes et Loisirs, juste avant de muer le lavoir en représentation de la nativité. Le décor de crèche représentant, chaque année, un paysage du monde différent, après 2004 où le désert avait envahi le lavoir, 2005 voit surgir la banquise avec un igloo et des esquimaux ; les personnages restent les mêmes, seules les tenues vestimentaires et les animaux doivent s'adapter au nouveau décor.

Il est des lieux

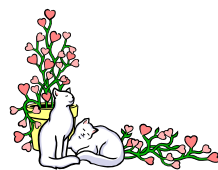
*Il est des lieux,
Qui, en nos mémoires,
Sous leurs cieux,
Déposent des histoires,
Ainsi en est-il pour les lavoirs.
De celui de Curtil, de bonnes images
Pourraient en être contées
Par les anciens du village,
Et dans un bulletin relatées.*



*Aujourd'hui, ce lieu
Est-il toujours attachant ?*

*La petite dame,
avec son linge lavé,
Sur le mur du fond,
S'en va vers le passé.
Sur le mur à l'orient,
La création du soleil et de l'eau
Illumine le présent.
Toujours renouvelé,
Le ballet de l'onde
Et du rayon,
Entre le doux murmure du vent,
Danse le temps du rêve.
Le passant émerveillé,
D'un jour ensoleillé,
Part vers ces pays enchantés
Que seul le mur peut lui raconter.*

*Au lavoir, se reposent les saisons.
Les fleurs de l'été
S'éteignent
Pour que s'allume
L'émerveillement de la crèche.*



*L'automobiliste pressé
Ne peut s'épargner
Un furtif regard capté
Par la magie du lieu.*

*Des passants s'arrêtent,
Puisent de l'eau
Ou une information
Dans la corbeille léguée
Par la petite dame
Qui s'en va vers le passé.*

*La source :
Bonté de la nature,
Rare pour certains,
Abondante pour d'autres,
Ne mérite t-elle pas
Aux creux des mains
De former un berceau
Pour accueillir l'eau
En une éphémère saisie ?
Puis, abandonner
Un dernier regard
Sur le mur dansant,
Avec les reflets de l'eau
Aux sons de soleil,
Et poursuivre son chemin.*

F.O. & B.D.

Et en dehors de la fête, que fait la municipalité ?

Bâtiment communal

Les travaux dans le bâtiment communal, bien conduits, ont générés une économie de subvention (*Etat et Département*) disponible en 2006 pour améliorer l'ancienne cour d'école et les murs d'enceinte.



Chemins et voirie

Depuis 3 ans tous les fossés nécessaires au bon écoulement des eaux de ruissellement des chemins ont été profilés ou créés.

Le chemin de Trivy à Buffières (*derrière La Feuilleraie*) et celui du Gordet ont été dotés de devers d'eau, c'est-à-dire de rigoles métalliques perpendiculaires à l'axe de circulation facilitant l'évacuation de l'eau.

Ces caniveaux ne sont efficaces que s'ils sont souvent entretenus ; donc utilisateurs réguliers ou occasionnels des chemins n'hésitez pas à signaler en mairie les engorgements trop importants de ces installations avant que les dégâts n'aient livré leurs néfastes effets. Il est bon de se rappeler qu'un simple « coup de botte » dans le devers, afin de le débarrasser d'une obstruction intempestive, est salutaire pour l'état du chemin.



PROJET

Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques

Contrairement à l'assainissement collectif qui est une réalisation de la commune (*technique et budgétaire*), l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques est une initiative du syndicat intercommunal d'électrification auquel nous appartenons. Ce syndicat conduit des opérations d'enfouissement de fils électriques parmi ses communes adhérentes et négocie à son niveau des subventions pour ces réalisations. Curtil est retenu pour bénéficier d'une réalisation d'enfouissement aux abords de la mairie et de l'église sur 2006 et 2007.



Et les loisirs ?



PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires Pédestres et de Randonnées)


Le Département de Saône et Loire est doté d'un P.D.I.P.R. Pour cela chaque commune organise sur son territoire un balisage (*subventionné par le Département au niveau de l'intercommunalité du Clunisois, en 2006 en ce qui nous concerne*) par une signalétique appropriée afin que les itinéraires ainsi déterminés se raccordent à ceux des communes voisines, de telle sorte que soit réalisé un maillage homogène départemental.



La Société de chasse de Curtil

Les chasseurs, bien que n'ayant pas toujours une bonne réputation, ont le souci permanent de l'équilibre des espèces sauvages et se limitent dans leurs tableaux de chasse. La plupart sont amoureux de la nature et pratiquent ce loisir pour demeurer en contact avec elle.

La société de Curtil compte, en 2005, douze membres dont cinq hors de la commune.

Certaines espèces comme la caille, le faisan, le lapin, la perdrix se font de plus en plus rares dans l'environnement actuel. D'autres variétés de gibier comme le chevreuil et le lièvre réapparaissent aujourd'hui  grâce au plan de chasse mis en place par les fédérations et les sociétés.

Les chasseurs sont aussi les seuls prédateurs de certaines espèces nuisibles comme le renard, et en général tout ce qui est sauvagine, qu'il faut réguler et contrôler pour que ces animaux ne prolifèrent pas exagérément.

Voulez-vous connaître les jours de chasse autorisés sur la commune de Curtil ?

Demandez aux sangliers, eux ils savent, en 2005 ils sont toujours absents du territoire communal les jours de chasse et depuis les communes voisines narguent nos chasseurs.....



: « quand vous me voyez à Curtil, c'est que la chasse est fermée, tchao, à bientôt »

Propos recueillis auprès de Bernard Mazille, Président de la société de chasse



Comité des fêtes associatif organisateur de la randonnée pédestre du 1^{er} mai, d'un concert en juin, de la fête avec festival de l'humour le dimanche précédent le 15 août, de la crèche dans le lavoir et de bien d'autres choses que chacun peut proposer.

N'hésitez pas à prendre contact avec le Président

Et l'entraide ?



Le Club Saint - Genest



« Comme je le fais chaque année c'est au nom du club Saint-Genest que je m'adresse à vous.

L'année 2005 a été marquée par le décès de Monsieur Maurice Leblanc et par la convalescence de Madame Pérousset.

Nous avons cependant fêté les 70 ans de Solange Desseigne ainsi que les 80 ans de Madame Bonin et de Messieurs Leys et Gourgin.

Nos manifestations sont restées fidèles aux années précédentes. La traditionnelle galette des rois, notre repas annuel au restaurant l'Embellie, la tombola en juillet avec la participation des clubs de Bergesserin et de Trivy, en août de succulentes cuisses de grenouilles nous ont été servies à l'auberge du Lac.

Décembre arrive et c'est avec joie et convivialité que nous nous retrouvons pour déguster la bûche de Noël.

Je termine ce message en vous souhaitant mes meilleurs vœux pour l'année 2006. »



Colette Mieszack



Don à l'ADAPEI

(Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés)

En septembre l'ADAPEI de Saône et Loire a lancé une souscription sous forme d'opération brioche afin de financer la réalisation d'une maison d'accueil permanent pour personnes polyhandicapées à Bergesserin (80 places). La municipalité sensible à ce projet s'est associée en choisissant de subventionner directement l'ADAPEI à hauteur de l'équivalent de la marge bénéficiaire d'une brioche vendue par habitants ; soit 4 € par habitant x 70 habitants = 280 €.

La municipalité reste attentive à l'évolution de ce projet




Et la contribution des administrés à l'embellissement de la commune ?

Tonte, haies et aqueducs :

La municipalité remercie les habitants qui entretiennent les abords communaux à proximité de leur domicile par la tonte de pelouse et les plantations florales. Il en est de même pour les propriétaires ou exploitants qui veillent à l'entretien des haies débordant sur les chemins communaux ou qui contrôlent l'état des aqueducs facilitant l'accès aux parcelles concernées. Les personnes qui auraient des embarras techniques pour pourvoir à ces dernières obligations peuvent prendre avis auprès des Conseillers Municipaux.

Déneigement :

En période hivernale  la commune fait le maximum pour faciliter la circulation sur son territoire. Il est rappelé que la Mairie possède du sel à répandre ponctuellement sur le domaine public en cas de nécessité. Les personnes ou automobilistes qui éprouvent des difficultés de déplacement liées à la neige sur la voie publique peuvent informer de leur situation le Maire ou les Adjoints de 7 h. à 19 h.

Remblai :

Information qui sera installée à l'entrée du remblai en 2006 et dont voici la maquette :



Remblai réservé aux habitants de la commune
et aux entreprises autorisées.

Dépôts tolérés :

Résidus inertes de démolition

(Les substances comportant du plâtre ne sont pas inertes)

Déchets verts

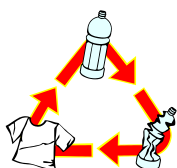
Les débris de bois doivent être exempts
de métaux et de verre

(ferrures, vis, clous, crochets, poignées, vitres etc..)

Les objets encombrants et autres déchets doivent être déposés
dans une déchetterie syndicale (Cluny, Salornay, Trambly)

Renseignements en mairie : mercredi 9 h. – 12 h. & vendredi 14 h. – 17 h.

Tri des déchets :



*Merci de respecter les
indications affichées au
voisîn bovre*



Expression fleurie



«



Vous l'avez peut-être remarqué, pour la deuxième année, nous ne participons pas au concours des villages fleuris

Cette volonté repose sur deux points :

D'une part, il n'est pas nécessaire de gagner un concours pour avoir envie de fleurir son village.

D'autre part, la participation de la population : Fleurir demande de disposer de temps et de courage, et bien sûr de bénévoles pour le bien de la commune et le bonheur de tous les habitants.

Actuellement cette situation est peut-être trop lourde à porter par ceux dont les forces physiques sont encore vives ou alors...

Toujours est-il que les personnes qui agissent pour le fleurissement sont peu nombreuses et s'essoufflent. Il est important de se reposer la question : Préférons-nous un village sans fleurs ou un village agréable à traverser grâce à son fleurissement ?



*Si cette question vous interpelle, afin de trouver le bon moyen de fleurir sans trop en demander à chacun(e), je vous donne rendez-vous en mairie **samedi 21 janvier à 10 h.** pour en débattre. En cas d'impossibilité de participer à cette rencontre mais intéressé(e) par le sujet, veuillez le faire savoir en mairie.*



Merci et bon début d'année. »

Françoise Olislaeger

État - civil

Les registres d'état – civil conservent de plus en plus la poussière....



Ils ne furent ouverts, en 2005, ni pour naissances, ni pour mariages.

Seul Monsieur Maurice Leblanc s'en est allé le 23 mars 2005